Ref. formation 202407256964

# Brevet Professionnel Agricole Ouvrier Spécialisé en Paysage

### Financement

Formation professionnelle continue
**Non conventionnée / sans dispositif**

### Organisme responsable et contact

CDFAA DE LA CORRÈZE - SITE DE BRIVE-VOUTEZAC
**BOUTOT Pierre**
05.55.25.27.64
cfa.brive-voutezac@educagri.fr

### Accès à la formation

**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

**Sélection :**

Dossier
Entretien

**Niveau d'entrée requis :**

Niveau Préqualification (Niveau 2 européen)

**Conditions d'accès :**

Le brevet professionnel agricole est accessible par la voie de l'apprentissage à tout candidat justifiant : - Soit d'un niveau de fin de scolarité de la classe de troisième ; - Soit de la possession d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'un certificat d'aptitude professionnelle agricole ; - Ou encore d'avoir suivi un cycle complet conduisant au brevet d'études professionnelles ou au brevet d'études professionnelles agricoles.

**Prérequis pédagogiques :**

*Non renseigné*

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Non

## Objectif de la formation

**Le brevet professionnel agricole « ouvrier spécialisé en paysage » vise un profil d'emploi d'ouvrier spécialisé en paysage polyvalent, qui réalise les différents travaux techniques courants de mise en place et d'entretien des végétaux et de réalisation d'ouvrages de base d'aménagements paysagers, à l'aide d'outils et de matériels spécialisés. L'ouvrier spécialisé en paysage intervient dans différents types d'espaces verts publics et/ou privés, avec des gradients de gestion variables (fréquents, réguliers ou plus occasionnels) selon leurs fonctions et leurs usages, depuis les jardins horticoles ornementaux à haute composition paysagère jusqu'aux espaces plus champêtres. La prise en compte des attentes sociétales, des impacts du changement climatique, a entraîné une évolution du cadre réglementaire et législatif. Les pouvoirs publics prêtent une attention particulière à la préservation de la biodiversité, à la gestion des espaces verts, à l'eau et à l'utilisation des produits phytosanitaires. Différentes directives et lois encadrent l'utilisation des produits phytosanitaires.**

## Contenu et modalités d'organisation

**Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage - Intégrer le milieu professionnel de l'aménagement paysager - Positionner ses pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés - Réaliser l'entretien de surfaces plantées - Réaliser l'entretien de surfaces enherbées Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers - Réaliser des travaux de plantation de végétaux - Réaliser des travaux d'enherbement Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers - Poser des revêtements paysagers - Réaliser des ouvrages de délimitation dans un espace paysager Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager - Réaliser l'entretien quotidien du petit matériel Réaliser de petites réparations du matériel sur les chantiers Réaliser des travaux manuels d'ouverture de milieux (option A) - Réaliser des travaux de débroussaillement sélectif sur la végétation herbacée - Réaliser des travaux au sol de coupes et d'abattage sélectifs sur la végétation arborée et arbustive Réaliser des travaux manuels de petit bûcheronnage (option B) - Réaliser l'abattage d'arbres et arbustes ornementaux de petits diamètres dans des espaces paysagers - Réaliser le débitage et l'évacuation d'arbres et d'arbustes ornementaux dans des espaces paysagers Installer un réseau d'arrosage simple (option C) - Réaliser des travaux mécanisés de d'ouverture et de remblayage de tranchées - Effectuer le montage des éléments du réseau d'arrosage Réaliser des travaux de taille d'arbres et arbustes fruitiers (option D) - Réaliser des tailles de fructification d'arbres et arbustes fruitiers - Réaliser des tailles de formation et de restructuration de fruitiers Réaliser des travaux mécanisés préalables à l'implantation d'aménagements paysagers (option E) - Réaliser des travaux mécanisés de nettoyage d'un chantier d'aménagement paysage - Réaliser des fouilles et des petits travaux de terrassements en déblais et remblais pour un chantier d'aménagement paysager Modalités d'évaluation : Hormis l'UC1 ( développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage), toutes les capacités constitutives du brevet professionnel**

...
**Parcours de formation personnalisable ?** **Oui** **Type de parcours** **Individualisé**

## Validation(s) Visée(s)

**BPA option ouvrier spécialisé en paysage - *Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)***

## Et après ?

**Suite de parcours**

**BAC PRO AMÉNAGEMENT PAYSAGER**

## Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 00489717 | du 16/09/2024 au 11/07/2025 | Voutezac (19) | CDFAA DE LA CORRÈZE - SITE DE BRIVE-VOUTEZAC | | Non éligible | Contrat app |
| 00513438 | du 15/09/2025 au 11/07/2026 | Voutezac (19) | CDFAA DE LA CORRÈZE - SITE DE BRIVE-VOUTEZAC | | Non éligible | Contrat app |